

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU

13 octobre 2020

PRESENTS :

Représentant(e)s de parents d'élèves : Elen MORVAN, Pauline RIBLER, Marie CLEMENT, Céline MORATO, Libéra BERTHELOT, Julien LE GUEN, Solenn LE STUNFF

Enseignant(e)s : Catherine DAVID, Cécile CHAUVEL.

Elus : Marianne LE BOURLIGU, conseillère municipale dialogue aux affaires scolaires et au CMJC.

Excusé(e)s : Sandra LE BOUTOUILLER, Olivier GABORY, Françoise POIRSON, Catherine KERHUIEL (enseignants en formation)

Aline LE STUNFF, Gwendoline PAPOIN (parents d'élèves)

1. Accueil, présentation du conseil d'école
2. Bilan de la rentrée (Organisation pédagogique, APC)
3. Règlement intérieur
4. Travaux
5. Budget et investissement (municipalité)
6. Sécurité (PPMS, évacuation incendie) et travaux
7. Activités et projets prévus pour l'année
8. Point matériel et financier
 - a. Bilan de la coopérative scolaire
 - b. Amicale laïque
9. Questions diverses

1. ACCUEIL ET PRESENTATION DU CONSEIL D'ECOLE

Le conseil d'école se réunit trois fois par an en séance ordinaire. Une séance extraordinaire peut être provoquée à la demande de l'un ou l'autre des partis.

Ce conseil réunit tous les interlocuteurs concernés par l'école : les parents, au travers des représentants élus, la mairie ainsi que l'équipe enseignante.

En fonction des sujets abordés, d'autres personnes peuvent être invitées ponctuellement.

Le but de ces conseils est d'échanger, de faire remonter les éventuelles suggestions ou remarques et de dialoguer en présence de tous les interlocuteurs pour améliorer le fonctionnement de l'école dans l'intérêt des élèves.

2. BILAN DE LA RENTREE

A) EFFECTIFS, REPARTITION ET EQUIPE PEDAGOGIQUE

Depuis la rentrée, 131 élèves ont été inscrits à la Forgerine, 126 à l'heure actuelle (moyenne de 21,6 élèves par classe)

Classe de CP	: 20 élèves	enseignantes : Cécile CHAUVEL / Marc BRUSTIEC
Classe de CP-CE1	: 22 élèves (6 CP + 16 CE1)	enseignante : Catherine DAVID
Classe de CE1-CE2	: 23 élèves (8 CE1 + 15 CE2)	enseignante : Françoise POIRSON
Classe de CE2/CM1	: 21 (7 CE2 + 14 CM1)	enseignant : Olivier GABORY
Classe de CM1/CM2	: 22 élèves (12 CM1 + 8 CM2)	enseignante : Sandra BOUTOILLER
Classe de CM2	: 18	enseignante : Catherine KERHUIEL

Les inscriptions arrivées fin août ou début septembre, après la répartition définitive des niveaux et des élèves, ont concerné les niveaux de CP, CE1 et CM1.

Quatre Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) (24 + 24 + 24 + 6 = 78 H/ semaine au total, interviennent auprès des élèves : Anne- Marie RIO (en CE1-CE2 et CE2-CM1), Muriel HORVAT (en CP et CE2-CM1), Sabine KERHERVE (en CE1-CE2, CM1-CM2 et CM2) Morgane LE BOLAY en CE2-CM1.

Cette année, il y a un nombre important de notifications sur l'école. Il a fallu plusieurs semaines avant d'avoir suffisamment de personnel pour couvrir les besoins. Les heures attribuées pour les élèves ayant un AESH mutualisé sont passées 8 à 6 heures depuis la rentrée. L'organisation établie risque donc d'être perturbée et 6 heures vont être retirées. La continuité et la qualité du travail mené mise à mal. L'équipe pédagogique le déplore profondément.

Le maintien dans l'école du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté (RASED) était fragile. A ce jour, il n'intervient plus à l'école. En 2017-2018, une *enseignante spécialisée E intervenait encore. Après son départ en retraite, elle n'a pas été remplacée. Il restait uniquement les interventions de la psychologue scolaire pour réaliser des bilans auprès des élèves signalés.

Depuis la rentrée, il n'y a plus de psychologue affectée sur l'école. Les bilans et les échanges permettant de mieux prendre en charge les élèves à besoins particuliers et d'adapter leur parcours scolaire au mieux sont pour l'instant réduits à néant pour les nouveaux dossiers. Cette situation inquiète l'équipe enseignante

La tendance est de passer du RASED à un pôle ressource (réunion sans les enseignants, à l'Inspection).

B. ORGANISATION SCOLAIRE

Décloisonnements :

Mme KERHUIEL enseigne l'histoire, la géographie dans la classe de Mme LE BOUTOILLER.

Mme LE BOUTOILLER enseigne l'anglais dans la classe de Mme KERHUIEL.

APC (ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES)

Les horaires restent les mêmes que l'an passé : les lundis de 16h15 à 17h15.

Cette année encore, les APC ne doivent concerner que la lecture (déchiffrage, fluence, compréhension, lecture expressive, mise en voix, lire pour faire).. Les enseignants ont choisi d'organiser des groupes destinés aux élèves présentant des fragilités mais peuvent être élargis. Les APC sont dispensés par 5 enseignants. Les groupes sont actualisés à chaque période. La participation des enfants est soumise à l'accord des parents.

En période 1, nous travaillons avec des élèves du CE2 au CM2.

Les enseignantes de CP et CE1 ont utilisé les heures pour les évaluations nationales

Livret Scolaire Unique

Comme l'année dernière année, le LSU devrait être en ligne (par éduconnect) et donné 2 fois dans l'année (fin janvier/début février et fin juin).

TEMPS PERISCOLAIRES

L'école bénéficie d'une animatrice référente Stéphanie BAGOUSSE.

L'aide aux devoirs a repris.

Concernant la garderie, les horaires sont restés les mêmes.

Il est demandé par les parents, si les élèves ne participant pas à l'aide aux devoirs et étant autonome dans le travail peuvent avoir l'autorisation de faire leurs devoirs seul à la garderie.

RESTAURATION SCOLAIRE

En raison de la désinfection obligatoire entre les deux services, il est proposé par la commune de modifier les horaires de l'école pour une reprise à 13h45 et une sortie à 16h30 au lieu du 13h30-16h15 en cours actuellement.

A l'heure actuelle, les élèves du second service reviennent sur la cour entre 13h35 et 13h45 alors que le temps de classe devrait déjà avoir commencé.

Ce point a été source d'un long échange et soulève des questions.

Remarques des enseignants : l'équipe enseignante est prête à décaler de 15 minutes les horaires de classe. Cependant des inquiétudes sont soulevées :

Cela rallonge le temps passé par les élèves sur la cour et induit une augmentation des situations accidentogènes ainsi que, certains jours, une agitation notable qui ne permet pas de bonnes conditions d'enseignement. De plus, les conditions météorologiques vont se dégrader.

A ce jour les élèves passent le portail très rarement le portail avant 13h40 voire 13h45. Cela signifie que même 15 minutes de décalage ne suffiront pas forcément à résoudre la situation actuelle.

Remarques des parents :

Des enfants sont en garderie depuis 7h15 ou 7h30. De ce fait, certaines familles s'opposent à un allongement de la journée.

Les horaires ne seraient plus communs avec les Lucioles ce qui peut poser problème pour certaines fratries. Cela pourrait arranger d'autres familles

Certains enfants ont des activités péri-scolaires débutant à 17h et un décalage des horaires scolaires serait difficile pour organisation.

Certains parents sont favorables : ils trouvaient que la pause était déjà trop courte.

Si la pause se rallonge le temps sans repas se rallonge, il faut penser à l'animation sur la cour.

Un personnel a été enlevé à la cuisine. Il y avait 3 personnes les années précédentes. Ils sont 2 à présent. Des enfants sont sollicités pour distribuer le pain ou autres, sur le principe cela ne gêne pas les parents mais cela réduit encore leur temps de repas.

Remarques de la mairie :

Il faudrait essayer de décaler pour évaluer si cela suffit ou non

Ces horaires ne seront valables que pendant la crise sanitaire.

Dans les autres écoles, il fonctionne avec deux personnels en cantine et il n'y a pas le même problème.

Réponse de la directrice : La Forgerine reste la seule école publique à 6 classes avec au moins 20 élèves de plus que les autres écoles. De plus, la cantine est à l'extérieur de l'école même s'il elle est très proche, à l'inverse des autres établissements.

De manière générale, la question des enfants qui arrivent tôt à la garderie et qui ne mangent qu'à 12h45 ou plus revient depuis plusieurs années. Un travail pédagogique autour de l'importance et de la qualité du petit déjeuner a été évoqué en lien avec la garderie du matin.

Conclusion : Aucune solution n'est suffisamment satisfaisante pour être adoptée. Il émerge de ces échanges 2 propositions.

Proposition 1 : modifier les horaires et organiser une réunion pour continuer de travailler sur les problèmes persistants.

Proposition 2 : garder les horaires actuels et retravailler avec la mairie sur les possibilités d'organisation du temps méridien. Puis, sonder les familles de manière structurée et proposer un autre vote en conseil extraordinaire fin novembre ou début décembre.

Vote 1 voix pour la proposition 1, 6 abstentions, 6 voix pour la proposition 2.

Les enseignants estiment que c'est aux usagers de l'école de se prononcer en priorité sur cette question.

Les parents demandent à ce que la commune étudie les possibilités d'organisation, notamment en matière de personnel pour la cantine ou pour l'animation.

Les horaires de l'école restent donc identiques jusqu'à nouvel ordre. La question de l'organisation de la pause méridienne va être approfondie

3. REGLEMENT INTERIEUR 2020/2021

Modification concernant le protocole sanitaire

Validation de la proposition de modification : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

4. TRAVAUX

Travaux effectués : nous remercions la Mairie des travaux effectués depuis le mois de juin : remise en état de l'informatique, évacuation des ordinateurs dysfonctionnants

Un changement des rideaux de 2nd étage est prévu à la Toussaint ainsi que la peinture de la classe de CM1-CM2 (Mme le Boutouiller)

Peinture sur la cour mise en pause en raison du covid, nous souhaiterions relancer la peinture de deux cabanes sur le sol.

Il ya des demandes qui restent en attente :

L'école publique La Forgerine a lancé une démarche pédagogique sur le thème du développement durable avec un accent plus prononcé sur les questions de mobilité. Cette démarche, initiée au printemps 2017, s'est développée et a abouti à plusieurs propositions d'aménagement pensées par les élèves.

A ce jour, la concrétisation de ces idées a débuté : piétonisation du parking devant l'école, pose de demi-barrières devant le parking et la ruelle, mise en place d'un panneau pour signaler l'école.

Remarque des parents :

Les barrières sont très souvent ouvertes. Serait-il possible qu'un agent de la mairie s'occupe de fermer à clé et d'ouvrir les barrières le soir ?

Les parents trouvent le panneau installé près du passage piéton côté Carrefour trop peu

visible et pensent qu'il faudrait également installer des barrières le long des trottoirs sur cette zone (barrières en bois coupées comme des crayons par exemple) pour signaler la proximité d'une école.

L'aménagement de la cour (créer des espaces verts et couper l'accès à la rue au niveau de la barrière), des toilettes (uniquement en extérieur) et les aménagements aux abords de l'école en lien avec le projet éco-mobile ont été demandés à plusieurs reprises ; L'école demande à qu'un échéancier soit réalisé pour avancer petit à petit sur ces questions nécessitant des travaux plus conséquents.

Les parents appuient sur le projet d'un abri à vélo fermé qui pourrait être étendu afin de créer un abri contre la pluie pour les familles qui attendent à la sortie

Réponse de la mairie : Un logement de fonction s'est libéré, : la question d'utiliser les toilettes intérieures va être étudiées.

Remarque des parents et de la directrice : On pourrait aussi envisager une utilisation de l'espace du local pour les activités périscolaires ou scolaires.

Remarques des parents : aménager des jardinières dans la cour serait certainement moins couteux qu'une rampe (accès au Trio :::S) et pourrait être envisagé plus rapidement

Réponse de la Mairie : cela va être remonté et donnera lieu à une réponse

A l'heure actuelle, le filtrage internet ne fonctionne plus, la directrice est inquiète car la sécurité des élèves n'est pas garantie même si la configuration des ordinateurs et du navigateur permet de limiter les risques. Il est urgent de faire une installation fiable (par ex un boitier similaire à celui de Jules Ferry).

Réponse de la Mairie : c'est déjà en cours d'étude

Autres demandes :

Classe 10 (Mme Kerhuil) : installation d'un grand placard dans le fond de classe + plan de travail (demande renouvelée)

Classe 3 (Mme David) : aménagement de la classe, meuble, étagères et grands placards

Classe 4 (Mme Poinson) : installation d'une étagère au-dessus du plan de travail (demande renouvelée)

Classe 5 (M. Gabory) : installation d'une étagère au-dessus du plan de travail (demande renouvelée) et d'un meuble bureau

Bureau de direction : installation d'un placard aménagé

Réponse de la Mairie : Il n'y a plus de menuisier sur la commune.

Précision de la directrice : il a été proposé d'utiliser le budget informatique et

meubler pour pallier à cette situation. Cependant la situation sur le point du matériel informatique dans l'école étant déjà difficile, une priorité absolue y est accordée et aucun budget pour le mobilier n'a été dégagé.

5. BUDGET ET INVESTISSEMENT

Au niveau informatique, l'investissement a été poursuivi :

Cette année, il a été choisi de privilégier l'achat d'ordinateurs car un grand nombre de ceux présents sont tombés en panne et ont été évacués. Ainsi 9 ordinateurs ont été achetés ainsi que 6 visualiseurs.

Il y a donc en moyenne 3 -4 ordinateurs par classe.

6. POINT SÉCURITÉ

Exercice incendie : 1 er exercice incendie

Très bonne évacuation en 51 secondes

4 exercices sont à réaliser au minimum par an. (2 incendies et 2 relevant du PPMS - Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le 1er exercice PPMS aura lieu avant les vacances :

Rappel : en cas d'alarme, les familles ne doivent pas venir chercher leurs enfants à l'école mais attendre les instructions.

En cas d'alerte Attentat intrusion, les classes du rez-de-chaussée devront évacuer. Comme le système d'alarme ne peut être déclenché que par deux enseignants chaque enseignant est responsable de sa classe de manière indépendante.

7. ACTIVITÉS ET PROJETS POUR 2020/2021

Le projet d'école doit être rédigé cette année. Les axes du précédent projet étaient la co-éducation, le parcours de l'élève et la continuité pédagogique.

Cette année, en accord avec le projet d'école, nous devrions réaliser un projet collectif qui puisse réunir tous les élèves autour d'un but commun. Nous avons en tête la réalisation d'une fresque. Il faut que l'on approfondisse les collaborations possibles avec les artistes.

Cette année, les classes ont différents projets :

CM1-CM2 et CM2 :

13/10 Sortie à la cite de la voile et atelier à bord avec les kippers.

27/11 : visite d'une exposition de peinture Tal Coat à Hennebont et visite d'Hennebont

CM1 4 séances de kayak (1 déprogrammée en raison de la tempête sera reprogrammée en fin d'année

Il y aura une liaison école collège autour d'un réseau littéraire

Projet de résidence au collège Paul Langevin pour les CM2 : travail dans les classes de 6ème. A confirmer

CE2-CM1 : Participation au projet de la médiathèque

Projet musique : les élèves vont pratiquer le ukulélé ou le mélodika toute l'année et pourront ramener les instruments chez eux le mardi et le vendredi ainsi que pendant les vacances. Restitution possible lors d'un temps fort en janvier. Le dumiste de l'école de musique intervient deux fois par semaine auprès des élèves

S'EAU'S littoral : suite à de trop nombreuses demandes, nous n'avons pas eu de place cette année.

Suivi du Vendée Globe

CE1-CE2 : Suivi du Vendée globe.

Projet musical avec le dumiste de l'école de musique : mise en son d'un voyage dans les pays des différentes émotions (début en janvier)

CP-CE1 et CP :

1/10 : Sortie à l'île Kerner, découverte de la faune et de la flore du littoral.

Au printemps, nous étudierons un milieu d'eau douce (lavoir ou le Blavet) afin de comparer les deux milieux.

Projet musique avec Cédric Lhuillier sur le thème du voyage imaginaire, en lien avec le temps fort de la médiathèque.

CP :

S'EAU'S littoral : suite à de trop nombreuses demandes, nous n'avons pas eu de place cette année.

Correspondance avec les CP de Jean Macé à Hennebont

Pour tous les élèves :

Participation à Cin'école (1 séance par trimestre)

Spectacles au Trio..s :1 à 2 pendant les Salle Mômes

Intervention d'élèves de l'IFSI sur le thème du sommeil. Action déclinée sur tous les niveaux. Les étudiants viennent dans les classes la semaine du 16 au 20 novembre. Une sensibilisation vers les parents est prévue également.

Il y a également de nombreux projets sportifs et culturels :

- Tennis avec le tennis du club du Blavet : pour les CP, CE1 et CE2 annulé en raison d'un arrêt maladie du moniteur. Nous essaierons de reprogrammer.

- Natation (Mairie) pour tous les élèves de CP et de CE1 ; financement Mairie

- Kayak (SELLOR) pour tous les CM1 et CM2 ; financement SELLOR

A préciser : les 24 h kayak sont destinées aux CM2

- Patinoire (SELLOR) pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2/CM1 ; financement SELLOR

- Le parcours culturel (Spectacles au Trio ; Cin'école ou Ecole et Cinéma ; Médiathèque) est reconduit; les spectacles et le cinéma font l'objet d'une demande de participation aux familles.

- Participation au prix des Incorruptibles.

D'autres sorties pourront avoir lieu au cours de l'année en fonction des projets de classe et des financements possibles.

Actuellement, le financement de ces activités se fait par :

La commune : transports pour la natation, séances de natation, transport pour les structures de la SELLOR (Cité de la voile par exemple)

Lorient agglomération : activités de la SELLOR (séances de kayak, de patinoire et de golf, visites guidées des structures...)

L'OCCE, l'Amicale laïque et les familles : toute autre activité. La part demandée aux familles ne s'élève jamais au-delà d'un tiers du montant de la sortie. Elle est volontaire.

8. POINT MATÉRIEL ET FINANCIER

POINT FINANCIER DE L'OCCE

L'OCCE est la coopérative scolaire à laquelle l'école adhère afin de pouvoir gérer un compte.

- ▣ La coopérative a reçu un don de 4 000 € de l'Amicale laïque cette année pour permettre la mise en place d'activités ;

▣ Le mouvement financier pour 2019-2020 s'élève à environ 9130 euros de dépenses et 9753 euros de recettes (don de l'amicale, vente et cotisations diverses pour les activités éducatives).

□ Le fond de roulement de début d'année s'élève à environ 5 300 € après le don de l'amicale.

Les enseignants sont conscients que la marge financière est moins importante cette année et ont adapté les projets en fonction (1 sortie financée par l'OCCE par classe cette année).

Rappels :

□ Il est interdit d'**exiger** la participation financière des familles pour une activité sur temps scolaire (8h45-12h00 13h30-16h15)

□ Par souci d'équité et de solidarité, l'équipe enseignante ne demande pas aux familles de s'acquitter d'une somme importante en début d'année (cotisation de rentrée). Les demandes de participations volontaires sont faites en fonction du coût des sorties. Nous avons à l'esprit de ne pas trop solliciter les familles tout au long de l'année.

□ Cependant sans cette participation, les projets ne pourront être financés et un choix devra être fait par l'équipe sur la réalisation des sorties ou non.

□ Des ventes pourront être organisées régulièrement dans l'année au profit de l'OCCE et avec l'aide des parents d'élèves afin de pouvoir soutenir davantage les projets pédagogiques de cette année.

□ **Sans Amicale laïque, rien n'est envisageable.**

□

9. QUESTIONS DIVERSES

- Plusieurs parents ne reçoivent pas correctement les mails de l'école. Il faut vérifier les spams et paramétrer votre messagerie.

Un mot sera distribué à la rentrée pour que les parents puissent vérifier et signaler tout dysfonctionnement.

Remarque des parents : Class dojo peut être utilisé.

Précision de la directrice : cette application est très pratique mais nécessite l'usage d'un Smartphone, c'est à dire d'un outil personnel. Cela ne peut pas être exigé des enseignants

- Prochains conseils : la préférence va au mardi 18 h
- Pourquoi la tarification cantine n'est pas indexée sur quotient familial ?
- Les barquettes en plastique sont de retour à la cantine. Elles avaient été supprimées Qu'en est-il ?

:

Présidente, Cécile CHAUVEL .